

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****COMITE SYNDICAL DU 10 MARS 2021****2021-02-03****Objet : Écosite de la Lande du Matz – MARCHÉ d'exploitation 2021-2025 (2027) – Autorisation de signer le marché**

L'an deux mille vingt et un, le dix mars, le comité du Syndicat du Sud-Est du Morbihan, légalement convoqué par courrier électronique du 4 mars 2021, s'est réuni à 18h00 au siège du SYSEM sous la présidence de M. Gérard THEPAUT, président élu.

Présents : MM. François ARS, Christophe BROHAN, Mme Laëtitia DUMAS, MM, Michel GUERNEVE, Pascal GUIBLIN, Alain LAYEC, Bruno LE BORGNE, Denis LE RALLE, Mme Armelle MANCHEC, MM. Alban MOQUET, Jean-Pierre RIVOAL, Christian SEBILLE, Gérard THEPAUT, Joël TRIBALLIER, Pascal BARRET (représenté par Lucile BOICHOT – suppléante), Roland TABART.

Absents : Thierry EVENO, Patrice LEPENHUIZIC, Régis FACCHINETTI

Pouvoirs : Samuel FERET a donné pouvoir à Bruno LE BORGNE, Claude LE JALLÉ a donné pouvoir à Pascal GUIBLIN, Loïc LE TRIONNAIRE a donné pouvoir à François ARS, François MOUSSET a donné pouvoir à Roland TABART.

Quorum : 16 délégués présents ; le quorum (13 délégués) est atteint.

Le président présente le rapport suivant :

M. GUIBLIN présente le rapport suivant :

Le marché actuel d'exploitation de l'écosite de la Lande du Matz arrive à son terme le 31 mai 2021.

Une consultation a été lancée le 23 décembre 2020 pour l'attribution d'un nouveau marché.

La commission d'Appels d'Offres s'est réunie le 3 mars 2021 pour examiner les offres, procéder à leur classement et retenir un attributaire.

Pour mémoire, les activités qui relèvent de ce marché de prestation de service sont :

- La gestion des accès au site ;
- La gestion du centre de transfert des déchets ;
- La gestion de la plateforme de stockage, broyage, compostage des déchets végétaux ;
- La post-exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux.

La durée du marché est de 4 ans reconductible deux fois un an.

Après analyse des offres, sur la base de critères techniques et économiques, la Commission d'Appels d'Offres a jugé l'offre de la société **SUEZ RV OUEST** comme étant la mieux disante. Le montant global du marché, reconductions comprises, est de 3 067 390,44 € HT.

Sur la base des éléments présentés, le Comité Syndical est invité à autoriser Monsieur le Président à signer ledit marché.

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le rapport du Président ;

Considérant que le marché public d'exploitation de l'écosite de la Lande du Matz arrive à son terme le 31 mai 2020 ;

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide **d'autoriser** le Président à signer le marché, ainsi que tous les actes et pièces s'y rapportant et à intervenir pour la bonne exécution de la présente délibération.

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget primitif 2020 et aux budgets à venir.

Vote :

Votants :	20
Voix contre :	0
Abstentions :	0
Voix pour :	20



Fait le 10 mars 2021  
Pour extrait conforme

Le Président,  
Gérard THÉPAUT

